

# **Les vases du sculpteur Léon Cugnot lauréat du Prix de Rome, sur la place de la Brèche à Niort (1884-vers 2004)**

Daniel Courant

Entre les années 1879 et 1883, les espaces publics de la ville de Niort, principalement les hauts de la place de la Brèche et le jardin public près de la Sèvre, se sont enrichis de nombreuses sculptures mises en dépôt par l'État. Le très influent ministre des Arts Antonin Proust, député, ancien maire de Niort, président du Conseil général, président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs de 1880 à 1890, intervient auprès du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour transférer de Paris à Niort des sculptures en marbre ou en bronze dus aux ciseaux de grands artistes, certains, Prix de Rome (Antoine Chaudet, Léon Cugnot, Injalbert, Amédée Doublemard, Laurent-Honoré Marqueste, Marius Mercié). Choix honorifique mais aussi choix pédagogique d'art contemporain, mis à la disposition des Niortaises et des Niortais très nombreux à fréquenter ces espaces verts. C'était un moyen de découvrir les techniques utilisées par le statuaire, mais aussi l'histoire de l'art et l'iconographie antique et médiévale.

Antonin Proust va profiter de la commande faite par la ville de Bourges à la manufacture d'orfèvrerie Christofle pour faire réaliser des vases en galvanoplastie<sup>1</sup>. Le chef-lieu du Berry avait commandé en 1879 quatre vases représentant des allégories des saisons dans le jardin de l'Évêché (jardin de l'Hôtel de ville) où ils se trouvent d'ailleurs toujours. L'installation procède par double paire, une pour l'automne et le printemps (une femme offrant une branche de fleurs d'une main, un fruit de l'autre ; un chasseur et son chien) ; l'autre pour l'hiver et l'été (une jeune fille portant sur l'épaule une gerbe de blé et tenant une serpe à la main ; un homme chaudement vêtu, chaussé de patins à glace). Des scènes d'enfants jouant et dansant se déroulent sur la panse des vases. Sur la plinthe, on peut lire l'année de la réalisation, 1882, le nom du sculpteur, Léon Cugnot, celui de

---

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Louis Bergeron et Anne Cros, directrice du musée et des archives Bouilhet Christofle pour les renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer. Des dossiers concernant les vases de la Brèche se trouvent aux Archives Municipales de Niort sous les cotes 1 O et R. La galvanoplastie procède d'un moulage d'une sculpture, réalisé en caoutchouc (gutta-percha, gomme issue du latex naturel) sur lequel on dépose un métal (le cuivre) par voie d'électrolyse. Dimension des vases : H : 238 cm ; diamètre : 115 cm.

l'entreprise, Christofle, et la technique utilisée, le bronze galvanique. Les modèles, réalisés par le statuaire Léon Cugnot<sup>2</sup>, achevés en 1884, présentés sur l'avenue des Champs Élysées dans le cadre d'une exposition de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, sont pris en charge par la manufacture Christofle<sup>3</sup>. Les armes de Bourges, comme celles de la ville de Niort, entourées par deux têtes de bélier, identifient les communes ayant passées la commande ; sur les socles, on peut déchiffrer l'inscription RF et des fruits sur les attributs réalisés en bronze, à la charge des communes.

Le *Mémorial des Deux-Sèvres*<sup>4</sup> nous apprend que le plan de décoration projeté par Antonin Proust et par l'architecte parisien Juste Lisch doit situer ces deux vases sur les côtés de la rampe d'accès. Finalement, l'architecte municipal Georges Lasseron présente un plan retenu en 1890 contre celui d'Arthur Bouneault<sup>5</sup> pour construire l'escalier monumental qui doit relier la place au jardin, et les installera en position dominante à droite et à gauche de cet escalier. Des reproductions photographiques sont exposées chez l'imprimeur Clouzot et au musée des Beaux-Arts avec comme inscription : « Témoignage de haute sympathie et de reconnaissance de l'auteur à Antonin Proust, ancien ministre des Arts, député des Deux-Sèvres », signé Léon Cugnot, daté Paris le 1<sup>er</sup> mars 1884. Transportés par voie de chemin de fer, les vases arrivent à Niort dans les premiers jours d'août 1885 et seront présentés au public (un seul en fait) plusieurs mois, puis remisés pendant quelques années dans les magasins de la ville. Les vases « Cugnot » profiteront aux Niortais dès l'année 1891 jusqu'à leur enlèvement vers 2004, les élus niortais désirant alors reconsidérer l'ancien jardin de la Brèche et la construction d'un parking souterrain. À nouveau placés dans les réserves du musée depuis cette date et la restauration nécessaire de ces vases avant leur réinstallation dans l'espace public, il faut attendre désormais le transfert de propriété d'un dépôt de l'État vers une collectivité locale (ville de Niort ou Communauté d'Agglomération du Niortais) avant d'envisager de les découvrir à nouveau. Il s'agit de mettre à disposition des Niortais ces sculptures monumentales originales presque uniques en France (Bourges et Niort), comme les dragons en bronze qui nous accueillent rue Ricard et rue du Temple.

---

<sup>2</sup> Léon Cugnot (1835-1894), sculpteur, lauréat du Prix de Rome en 1859, exposera au Salon de 1863 à 1889. Ses œuvres sont présentées dans de grands musées français (Orsay, Arts Décoratifs, Amiens, Lyon, Dieppe, Rouen), à l'hôtel parisien de la Païva, à l'Hôtel de ville de Paris, à l'Opéra Garnier, au cimetière du Père Lachaise, au Palais du Louvre, à Arras, à Lima au Pérou...

<sup>3</sup> Charles Christofle fonde une entreprise d'orfèvrerie en 1830. Ses titres d'« Orfèvre du Roi » Louis-Philippe ou de « Fournisseur de l'Empereur » Napoléon III vont permettre à l'établissement devenu célèbre d'être sollicité par des souverains étrangers en Russie, en Allemagne, en Autriche... Il fournit l'hôtellerie de luxe (Crillon, Ritz), la Compagnie Générale Transatlantique (45 000 pièces pour le Normandie !), la compagnie ferroviaire (l'Orient Express), les compagnies aériennes (Air France et le Concorde) ... L'entreprise obtiendra de nombreuses distinctions : des médailles d'or et d'Honneur à des Expositions universelles (1855, 1862, 1867, 1873, 1878, 1889, 1892, 1900).

<sup>4</sup> *Mémorial des Deux-Sèvres* des 25 mars 1884, 26 mars 1884, 29 septembre 1885, 11 octobre 1890.

<sup>5</sup> Conseil municipal des 15 et 30 décembre 1890.

## PIECES JUSTIFICATIVES

### ➤ 1 - Archives Christofle. Volume n° 24, lettre 479 du 18 janvier 1884 adressée à Monsieur le Directeur des Beaux-Arts :

*Monsieur le Directeur,*

*Par la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser le 12 de ce mois, vous voulez bien nous demander de vous faire savoir à quelles conditions nous nous chargeons d'exécuter deux vases du modèle commandé à M. Cugnot, avec la substitution des armes de la ville de Niort aux armes de la ville de Bourges.*

*L'exécution en cours des derniers vases pour Bourges nous a permis de mener concurremment les travaux de ces deux nouveaux vases, nous pouvons donc, au lieu du prix de quinze mille francs que nous avons demandé pour une paire isolée, ramener le prix de ces derniers vases à quatorze mille francs, comme il est indiqué au devis que nous joignons à la présente. Signé Christofle.*

### ➤ 2 – Archives Municipales de Niort

Lettre adressée à la Préfecture des Deux-Sèvres, Palais Royal, le 14 mars 1884

Monsieur le Préfet,

*J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de commander à M. Christophle et Compagnie deux vases en bronze galvanique, dont les modèles ont été composés par M. Cugnot, et que ces deux vases sont destinés à la décoration du jardin public de la ville de Niort.*

*Le département des Beaux-Arts prenant tout entière à sa charge la dépense de 14.000 francs à laquelle doit donner lieu l'exécution de ces vases, la ville de Niort devra de son côté pourvoir aux frais de construction des piédestaux y compris les attributs qui doivent servir à leur décoration et dont la dépense est évaluée à 2 400 francs. Les frais de transport seront en outre à sa charge.*

*Je vous prie de donner avis à la municipalité de Niort du nouveau don qui lui est fait par l'État. Signé A. Raempfen, directeur des Beaux-Arts.*

### ➤ 3 – Archives Municipales de Niort

Palais Royal le 14 mars 1884

Messieurs,

*J'ai l'honneur de vous annoncer que par arrêté du 12 courant, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a décidé qu'il prendrait à la charge de son département les frais d'exécution des deux vases de M. Cugnot aux armes de la ville de Niort.*

*Un crédit de 14 000 francs est ouvert à cet effet sur le budget des Beaux-Arts.*

*Quant aux attributs qui doivent servir à la décoration des piédestaux, ils devront être exécutés aux frais de la ville de Niort et vous aurez à vous entendre à cet effet avec la municipalité.*

*Le directeur des Beaux-Arts, A. Raempfen.*

➤ **4 – Archives Christofle, volume n° 25, lettre 189 du 15 mars 1884 adressée à Antonin Proust (président de l'UCAD) et Archiv. Municip. de Niort.**

Mon cher Président,

*Je vous envoie la copie de la lettre que nous venons de recevoir de l'Administration des Beaux-Arts qui prend à sa charge les frais d'exécution des deux vases destinés à la ville de Niort. Je suis heureux de vous en faire part. Vous savez que nous avons aussi préparé les écussons et attributs pour les piédestaux. La lettre précitée nous disant de nous entendre avec la municipalité de Niort, je vous serai obligé de nous faire savoir à qui nous devons nous adresser pour régulariser cette affaire. Signé Henri Bouilhet.*

➤ **5 – Archives Municipales de Niort.**

Lettre manuscrite d'Antonin Proust datée du 21 mars 1884

Monsieur le Maire et cher collègue,

*Par arrêté du 12 mars courant le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décidé de prendre à la charge de son département les frais ...des deux vases commandés à M. Cugnot pour la ville de Niort. Un crédit de 14 000 francs est ouvert à cet effet sur le budget des Beaux-Arts. Ainsi que vous le verrez d'après les photographies jointes à cette lettre et qui ont été prises aux Champs Élysées sur les deux modèles destinés à la ville de Bourges, les piédestaux et les attributs ont été conçus en vue de la destination que la ville de Bourges se propose de donner à l'œuvre de M. Cugnot. Lorsque j'avais commandé ces vases pour Niort ils devaient dans un.... sur les côtés de la rampe d'accès projeté pour la promenade haute de la place de la Brèche ce qui rendait ....les attributs, du moins les piédestaux. La dépense... pour les attributs serait d'après les devis de la maison Christofle qui est chargé de... des vases, de 2 400 francs, somme égale à celle qui a été dépensée à Bourges pour le même objet. Je vous prie de vouloir bien présenter cette question au Conseil municipal après avoir examiné avec l'architecte de la ville dans quelles conditions les vases de M. Cugnot pourraient être placés sur la place de la Brèche en tenant compte des dispositions qui ont été récemment prises... serait peut-être après avoir... l'adhésion du Conseil municipal de charger l'architecte de la ville de voir ici même chez M. Christofle les vases qui sont prêts à être envoyés.*

*Signé Antonin Proust*

➤ **6 – Archives Christofle, volume 27, lettre 253 du 20 juillet 1885 adressée à M. Raempfen, directeur des Beaux-Arts.**

Monsieur le Directeur,

*Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons de terminer la reproduction des deux vases de Monsieur Cugnot, destinés à la ville de Niort et que vous avez bien voulu nous commander*

*par votre lettre du 14 mars 1884, en vertu d'un arrêté de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 12 du même mois.*

*Conformément à cette lettre, nous nous sommes entendus avec la ville de Niort pour les attributs devant servir à la décoration des piédestaux et par la présente nous venons solliciter l'autorisation d'expédier ces vases à Monsieur le maire de Niort que nous savons en mesure de les recevoir. Signé Christofle.*

➤ **7 – Archives Municipales de Niort**

Paris le 25 juillet 1885

Monsieur le Maire,

*J'ai l'honneur de vous prévenir que les deux vases exécutés par M. Christofle et Compagnie d'après les modèles de M. Léon Cugnot vous seront expédiés prochainement contre remboursement des frais d'envoi. Je vous prie de prendre dès maintenant les dispositions nécessaires pour leur mise en place. Le Directeur des Beaux-Arts, A. Raempfen.*

➤ **8– Archives Christofle, volume 27, lettre 260 du 28 juillet adressée à M. Raempfen, directeur des Beaux-Arts.**

Monsieur le Directeur,

*Nous avons l'honneur de vous donner avis que, en conformité des instructions de votre lettre du 25 courant, nous remettons ce jour au chemin de fer, pour être expédiées par petite vitesse, à l'adresse de Monsieur le Maire de la ville de Niort : deux caisses marquées C.C et C n<sup>os</sup> 3078 et 3079 et renfermant les reproductions des vases Cugnot. Signé Christofle.*

➤ **9 – Archives Municipales de Niort**

Paris le 30 juillet 1885

Monsieur le Maire,

*J'ai l'honneur de vous prévenir que les deux vases exécutés par M. Christofle et Compagnie d'après les modèles de M. Léon Cugnot mis à votre disposition par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, pour être placés en dépôt dans le jardin public à Niort viennent d'être remis à la compagnie des chemins de fer d'Orléans qui a reçu l'ordre de vous l'expédier en petite vitesse, contre remboursement des frais d'envoi. Signé A. Raempfen.*

➤ **10 – Archives Municipales de Niort**

Paris le 10 juillet 1886

Monsieur le Maire de la Ville de Niort,

*Nous avons l'honneur de venir par la présente vous prier de vouloir bien nous adresser le règlement d'une somme de :*

*1828 francs galvanoplastie 30 juin 1885*

*220 francs emballage 27 juillet 1885*

*2048 ensemble montant d'une fourniture en bronze galvanique d'appliques aux armes de la Ville de Niort pour les vases exécutés d'après les modèles de M. Cugnot et que nous vous avons expédiés d'après les instructions de Monsieur le Directeur des Beaux-Arts...*

➤ **11- Archives Municipales de Niort**

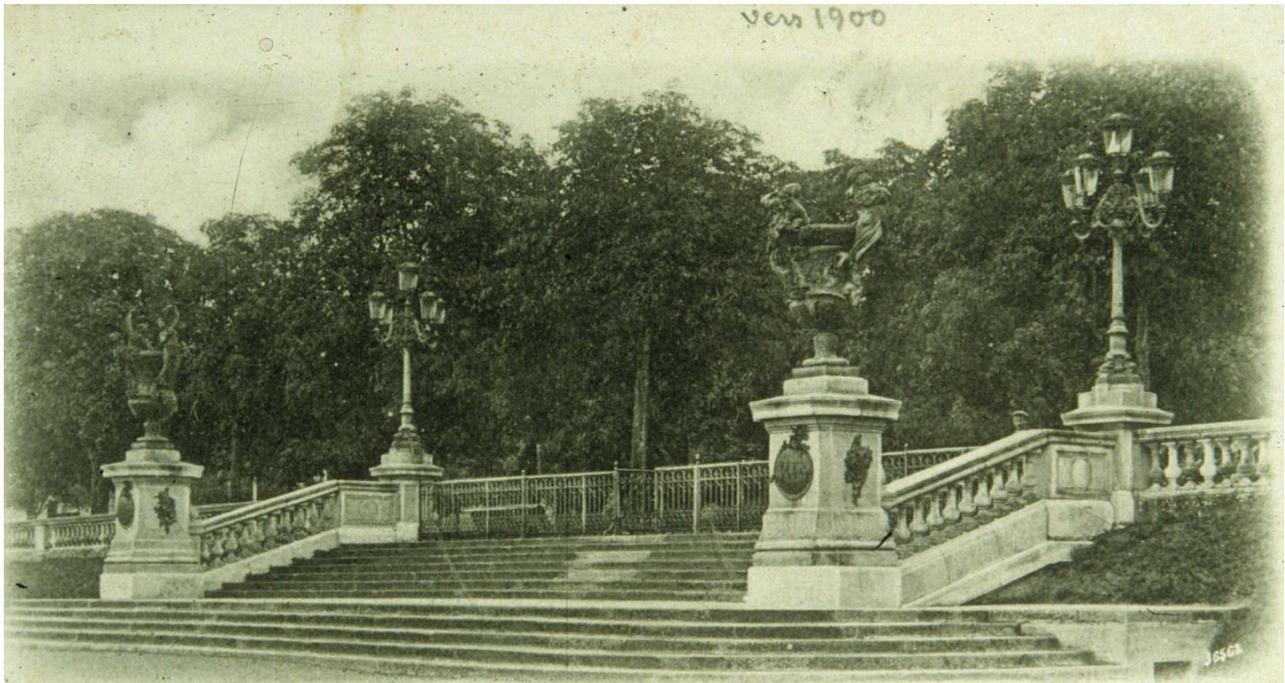
Paris le 20 juillet 1886

Monsieur Lasseron architecte de la Ville de Niort

Monsieur,

*Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 courant.*

*Nous venons, conformément à votre demande, vous remettre ci-inclus les deux mémoires, l'un sur timbre, l'autre sur papier libre, pour fournitures d'appliques Bronze galvanique aux armes de la Ville de Niort, faite par nous et s'élevant à la somme de 2048 francs. Signé Christophe.*



Photographie, vers 1900, des vases aux pieds de l'escalier monumental, place de la Brèche à Niort.



**Allégorie des saisons : hiver et été  
(homme chaudement vêtu et femme  
portant une gerbe de blé sur l'épaule)**



**Hiver : homme chaudement vêtu, chaussé de  
patins à glace**



**Printemps : femme offrant des fleurs**



**Automne : un chasseur et son chien**



**Scène d'enfants jouant et dansant sur la panse du vase**



**Scène d'enfants jouant et dansant sur la panse du vase**

